

Demande d'admission dans un établissement public
réservée aux élèves scolarisés dans un établissement **EXTERIEUR A L'ACADEMIE DE NORMANDIE**
en classe de 3^e - 3^e prépa-métier - 3^e de l'enseignement agricole

Entrée en ◇ 2^{de} GT ◇ 2^{de} professionnelle ◇ 1^{ère} année de C.A.P ◇ 1^{ère} Technologique ◇ 1^{ère} Professionnelle
Pour une candidature dans le département de l'Eure

Ce dossier est à compléter par la famille puis à remettre à l'établissement d'origine pour la saisie, accompagné des pièces justificatives (liste ci-dessous). Il doit arriver pour le **8 juin 2024 délai de rigueur** à la DSDEN de l'établissement d'accueil :

DSDEN de l'Eure
CS 22203, 24 Bd Georges Chauvin 27022 Evreux cedex, tél : 02.32.29.64.54 dsden27-dipel-lycees@ac-normandie.fr

Informations réservées à l'établissement

☞ Les procédures d'affectation spécifiques à l'académie de Normandie sont déclinées dans le guide « les procédures d'affectation des élèves en lycée ». Cette publication est accessible sur le site de l'académie de Normandie, rubriques *Scolarité Étude > Orientation Enseignement Supérieur > Procédures d'affectation en lycée*. Elle réunit tous les documents utiles pour les établissements scolaires et les responsables légaux de l'élève permettant la mise en application des procédures.

☞ **Zone géographique** à saisir : 0 (code département) IAEXT - ex. département 27 : 027IAEXT

☞ **Les demandes de dérogation** doivent être formulées pour toute affectation dans un lycée hors secteur quelle que soit la raison. **Le ou les lycées de secteur sont déterminés en fonction de l'adresse de résidence de l'élève**. Le document de sectorisation est consultable sur le site de la DSDEN de l'établissement d'accueil.

☞ **En cas de déménagement à compter du 27 mai 2024**, les familles préciseront « déménagement » dans le motif convenances personnelles et joindront **obligatoirement** un justificatif du nouveau domicile (Cf. liste des documents à joindre).

☞ **Calendrier** des académies : Les informations sont disponibles dans l'application Affelnet, à l'adresse suivante <https://tsaext-pr.phm.education.gouv.fr/pna-affelmap/accueilCarte>

☞ **Saisie** : du lundi 6 mai au samedi 8 juin 2023 à 12 heures

☞ **Diffusion des résultats aux établissements** : à partir du **25 juin 2024 sur AFFELMAP**.

Informations pour la famille

Les vœux seront saisis dans le logiciel Affelnet par l'établissement actuellement fréquenté par votre enfant.

Il est fortement déconseillé de formuler tous les vœux en dérogation : Pour une 2^{de} GT, au moins un vœu sur le lycée de secteur doit être exprimé et au moins 2 vœux sur les lycées de secteur des centres villes des grandes agglomérations afin de garantir une affectation en classe de 2^{de} GT

PAS DE DÉROGATION (recrutement académique) pour la voie professionnelle ou les secondes à recrutement particulier : écologie, agronomie, territoire et développement durable - création et culture design - sections européennes - ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC- sections internationales - culture et pratique de la musique et culture et pratique de la danse ainsi que pour la seconde spécifique Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration.

Les demandes de dérogation sont examinées en fonction des places disponibles après affectation des élèves du secteur. Si, dans l'établissement souhaité, le nombre des dérogations demandées est supérieur à celui des places disponibles, après affectation des élèves de secteur, l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'Education Nationale attribue la dérogation selon les critères prioritaires figurant dans le tableau page 1 (2) (codes de dérogation) du dossier de candidature post 3^e

Liste des documents à joindre :

- ◇ Photocopie des bulletins de notes de l'année en cours.
- ◇ Photocopie de la fiche d'orientation portant la décision d'orientation, le cas échéant, la décision de la commission d'appel.
- ◇ Photocopie du justificatif de votre domicile : bail ou acte notarié portant les noms et adresse du demandeur, en cas de déménagement dans le département de l'Eure.
- ◇ Tuteur de l'enfant ou tiers : photocopie de la délégation de l'autorité parentale.

DOSSIER DE CANDIDATURE POST 3EME POUR UNE ENTREE DANS L'ACADEMIE DE NORMANDIE
dans un établissement public de l'Eure

2^{NDE} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE 2^{NDE} PROFESSIONNELLE 1^{ERE} ANNEE DE CAP 1^{ERE} TECHNOLOGIQUE 1^{ERE} PROFESSIONNELLE

LE CANDIDAT

RENTREE 2024

Identité de l'élève	
Nom :	N° INE RNIE :
Prénom :	Date de naissance : / /
Adresse de résidence de l'élève :	
Sexe : <input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin	Boursier en classe de 3 ^{ème} <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Portable :	<i>(Joindre la notification de bourse)</i>

Responsable légal 1 (ou tuteur)	
Nom Prénom :	Parenté :
Adresse :	
CP :	Ville :
Téléphone :	Mél :@.....

Responsable légal 2	
Nom Prénom :	Parenté :
Adresse :	
CP :	Ville :
Téléphone :	Mél :@.....

ANNEE 2023 – 2024

Scolarité actuelle	
<input type="radio"/> 3 ^è Générale	<input type="radio"/> 3 ^è Prépa-métier
<input type="radio"/> 3 ^è de l'enseignement agricole	<input type="radio"/> Autre
LV 1 :	LV 2 :
Etablissement actuel UAI :	
Nom :	Ville : Académie de :
Raison de votre candidature dans le département d	
<input type="radio"/> Déménagement ⇒ <i>joindre les justificatifs</i>	Date du déménagement :
Nouvelle adresse :	
<input type="radio"/> Résidence limitrophe à l'académie de Normandie	⇒ <i>joindre les justificatifs</i>
<input type="radio"/> Formation demandée inexistante dans l'académie d'origine	<input type="radio"/> Autre :

VŒUX DE LA FAMILLE

Rang du vœu	Intitulé de la formation (1)	Etablissement demandé	Ville	Code de dérogation (2)	Code vœu
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					

(1) Préciser, le cas échéant, l'enseignement optionnel – la langue si vous demandez une section européenne – seconde spécifique

(2) Codes de dérogation	Situation de handicap	Prise en charge médicale	Boursier	Frère ou sœur dans le lycée	Proximité du lycée	Parcours particuliers	Autres
	1	2	3	4	5	6	7

Date :Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

A remplir par l'établissement d'origine

DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Passage en classe de :

- Seconde générale et technologique
 Seconde professionnelle
 1^{ère} année de CAP
 1^{ère} Technologique
 1^{ère} Professionnelle

EVALUATIONS A SAISIR

Elèves de 3^e prépa-métier et EGPA : saisir évaluation de l'enseignement technique et professionnel.
 Pour tous les élèves : laisser le champ vide pour les disciplines non évaluées.

Les points à attribuer par discipline se calculent à partir de la somme des points obtenus après conversion de chaque bilan périodique, divisé par le nombre de bilans.

Rappel de la conversion : chaque résultat est converti sur une échelle unique en 4 échelons qui donne lieu à l'attribution de points :

- Groupe 1 : $0 \leq \text{note} < 5$ ou objectifs non atteints = 3 points
- Groupe 2 : $5 \leq \text{note} < 10$ ou objectifs partiellement atteints = 8 points
- Groupe 3 : $10 \leq \text{note} < 15$ ou objectifs atteints = 13 points
- Groupe 4 : $15 \leq \text{note} \leq 20$ ou objectifs dépassés = 16 points

EVALUATIONS DU NIVEAU DE MAITRISE DANS LES 8 COMPOSANTES DU SOCLE	Maîtrise insuffisante 10 points	Maîtrise fragile 25 points	Maîtrise satisfaisante 40 points	Très bonne maîtrise 50 points
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant le langage des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et systèmes techniques				
Les représentations du monde et de l'activité humaine				
TOTAL				

BILAN ANNUEL DES EVALUATIONS PERIODIQUES DE L'ELEVE EXPRIMEE EN POINTS											
Français	Maths	Hist-géo EMC	LV1	LV2	EPS	Arts plast	Educ mus	SVT	techno	Phys/chimie	Ens tech pro

POUR LES ELEVES D'UN AUTRE PALIER QUE CELUI DE TROISIEME

BILAN DES MOYENNES ANNUELLES EXPRIMEES EN NOTES <small>(si exceptionnellement une note manque, laisser « NN »).</small>									
Français	Maths	LV1	LV2	Physique-Chimie	SVT	Hist-Géo	Arts appliqués	EPS	Enseignement professionnel

Date et signature du chef d'établissement